



EUROPE

**Comité régional de l'Europe  
Cinquante-huitième session**

**Tbilissi (Géorgie), 15-18 septembre 2008**

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

EUR/RC58/Inf.Doc./3  
28 juillet 2008  
80841  
ORIGINAL : ANGLAIS

**Rapport annuel du Comité européen de l'environnement et de la santé**

Le rapport annuel du Comité européen de l'environnement et de la santé (CEES) pour 2007-2008 est soumis au Comité régional de l'OMS pour l'Europe à l'occasion de sa cinquante-huitième session.

Les actions relatives aux domaines de l'environnement et de la santé sont mises en œuvre dans le contexte du cadre général de la Stratégie de pays du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe et de sa phase actuelle de renforcement des systèmes de santé dans la Région européenne, et conformément aux priorités exposées dans les accords de collaboration biennaux conclus avec 33 États membres.

Le rapport du CEES est présenté uniquement sous forme écrite. Toutes les questions à examiner à son sujet devraient être soulevées au cours du débat général qui aura lieu dans la matinée du premier jour de la session.



## Sommaire

*page*

Résumé.....	1
Introduction.....	1
Réunions thématiques .....	3
État actuel de l'application à l'échelon national des engagements de la Conférence de Budapest .....	4



## Résumé

1. Le présent rapport est soumis conformément à la disposition énoncée dans la Déclaration adoptée lors de la Quatrième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé (Budapest, juin 2004) et approuvée par le Comité régional de l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans sa résolution EUR/RC54/R3, selon laquelle le Comité européen de l'environnement et de la santé (CEES) fait rapport chaque année au Comité régional et au Comité des politiques de l'environnement de la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies (CEE-ONU). Il fait la synthèse du travail accompli et des décisions prises par le CEES depuis la cinquante-septième session du Comité régional et la douzième session du Comité des politiques de l'environnement de la CEE-ONU.

## Introduction

2. La Déclaration adoptée lors de la Quatrième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé prévoyait l'organisation d'une réunion intergouvernementale d'évaluation à mi-parcours, afin de veiller à la communication d'informations sur l'état d'application des engagements de la Conférence. Cette réunion a eu lieu à Vienne du 13 au 15 juin 2007. Son objectif était de permettre à tous les participants d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements de la Conférence de Budapest et de définir les étapes suivantes de la préparation de la Cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé. Lors de la séance de clôture de la réunion intergouvernementale d'évaluation à mi-parcours, le représentant de l'Allemagne, s'exprimant au nom des pays membres de l'Union européenne (UE), de 22 autres États membres et de certaines organisations intergouvernementales et non gouvernementales (ONG), a souligné le rôle clé de l'initiative européenne Environnement et santé afin de veiller au respect de ces engagements. Les participants à la réunion intergouvernementale d'évaluation à mi-parcours sont parvenus aux conclusions suivantes :

- le thème général des enfants devrait rester la force motrice de l'initiative ;
- la participation d'autres secteurs et groupes (les enfants eux-mêmes, les spécialistes de la santé, les jeunes, les groupes vulnérables, le monde des affaires) devrait être davantage mise en évidence ;
- l'accent devrait être mis sur l'accès à l'eau et à l'assainissement, et sur les moyens d'évaluer la mise en œuvre des engagements internationaux ;
- il convient de conférer un rang de priorité plus élevé aux mesures visant à lutter contre l'inégalité des sexes sur les plans de l'environnement et de la santé ;
- une attention particulière doit être portée à des questions nouvelles, y compris les solutions technologiques avancées et innovantes ;
- les outils d'évaluation des progrès accomplis et d'élaboration des politiques sont très importants. Ils comprennent non seulement les études d'impact sur l'environnement et la santé, mais aussi d'autres instruments qui doivent être approfondis, tels que ceux qui mesurent le coût de l'(in)action et la charge de morbidité environnementale.

3. La réunion intergouvernementale d'évaluation à mi-parcours a permis au CEES d'achever la première phase postérieure à la Conférence, qui consistait à faire rapport des progrès accomplis. Après cette réunion, l'initiative européenne Environnement et santé et les activités du CEES ont été axées sur l'examen et l'orientation des travaux préparatoires en vue de la Cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé. Cette nouvelle phase a débuté par l'élection des membres du CEES, qui a eu lieu lors de la cinquante-septième session du Comité régional, en septembre 2007. Des fonctionnaires de cinq États membres ont été choisis pour représenter les ministères de la Santé au Comité, les critères appliqués étant l'expérience des candidats et la partie géographique de la Région européenne de l'OMS qu'ils représentaient. Les États membres désignés ont été Chypre, l'Estonie, le Kirghizistan, Moldova et la Norvège. Les cinq autres sièges, réservés à des fonctionnaires qui représentent le domaine de l'environnement, avaient déjà été attribués par le Comité des politiques de l'environnement de la CEE-ONU lors de sa réunion tenue au printemps 2007. Les États membres élus dans le cadre de ce processus

étaient l'Autriche, la Finlande, l'Italie, l'Ouzbékistan et les Pays-Bas. Quatre jeunes, élus par le réseau de la jeunesse, ont également été acceptés comme membres officiels du CEES (deux d'entre eux sont chargés de suivre l'exécution du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe et les deux autres doivent porter leur attention sur les travaux du CEES lui-même). La Fédération de Russie et la Hongrie ont chacune un jeune élu et le Royaume-Uni en compte deux.

4. La première réunion du nouveau CEES a été tenue à Bonn les 25 et 26 octobre 2007. Les participants à la réunion avaient pour objectifs de se pencher sur le mandat et le règlement intérieur du Comité nouvellement élu ; d'étudier l'issue, les conclusions et les recommandations de la réunion intergouvernementale d'évaluation à mi-parcours ; et de procéder à une première série de discussions sur les travaux préparatoires à la Cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, qui se déroulera en Italie en 2009. Lors de cette réunion, le docteur Jon Hilmar Iversen (Norvège) et le docteur Corrado Clini (Italie) ont été élus coprésidents du CEES. Compte tenu des conclusions de la réunion intergouvernementale d'évaluation à mi-parcours, les membres du CEES nouvellement élus ont convenu que les priorités relatives aux travaux préparatoires à la prochaine conférence ministérielle devraient être les suivantes :

- veiller à une participation plus active de nouvelles parties prenantes telles que les autorités locales et les jeunes, ainsi qu'à une meilleure intégration du monde des affaires ;
- veiller à une meilleure utilisation des instruments juridiques ;
- hiérarchiser les besoins particuliers des nouveaux États indépendants (NEI) et de l'Europe du Sud-Est ;
- veiller à ce qu'une attention particulière soit accordée aux spécificités de chaque sexe, ainsi qu'aux inégalités sociales. L'injustice sociale ne doit pas seulement être prise en compte entre les différents pays, mais aussi à l'échelon national ;
- aider les États membres à évaluer les conséquences économiques de la charge de morbidité engendrée par des facteurs environnementaux (par exemple les coûts de l'action par rapport à ceux de l'inaction) ;
- mettre davantage l'accent sur des thèmes clés comme le changement climatique.

5. De l'avis général, la Cinquième Conférence ministérielle devrait continuer à être axée sur la santé des enfants et les questions environnementales, afin de garantir la pérennité au cours de la prochaine phase, tant à l'échelon international qu'au niveau national, au moyen d'un financement suffisant grâce à une augmentation des contributions volontaires des États membres. Le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe a également été invité à poursuivre le renforcement de l'initiative européenne Environnement et santé sur le plan des ressources, et le secrétariat du CEES a été prié de continuer de fournir une assistance technique aux États membres afin de contribuer à cette initiative, en étudiant de manière plus approfondie la question de la mise en place d'objectifs limités dans le temps et en examinant des mécanismes de financement plus contraignants.

6. Les membres ont convenu d'un nouveau mandat et ont approuvé les propositions de modification du règlement intérieur du Comité. De ce fait, les réunions de l'équipe spéciale du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe ont été rattachées à celles du CEES, ce qui a permis de réduire la fréquence des voyages, particulièrement en cette phase de multiplication des manifestations préparatoires à la Conférence ministérielle. Les membres étaient d'avis que ce mode de fonctionnement était plus économique et qu'il entraînerait une transparence accrue des méthodes et des discussions du CEES, permettant ainsi de veiller à ce que toutes les parties soient impliquées et se sentent concernées par les travaux préparatoires. Afin d'optimiser les effets de ce nouveau système, les membres ont également convenu que les réunions du CEES devraient passer au stade de réunions préparatoires de haut niveau en vue de la prochaine conférence ministérielle. Cependant, le CEES proprement dit se réunirait également au cours d'une séance de deux ou trois heures, dans le but d'étudier les questions relatives à la Conférence, afin que le CEES puisse diriger les travaux préparatoires.

7. Au cours de la réunion, des annonces de contributions volontaires pour couvrir les frais de fonctionnement du CEES ont été faites par l'Allemagne, l'Autriche, Chypre, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Italie et la Norvège. En outre, l'Italie a proposé d'accueillir la première réunion préparatoire de haut niveau (et réunion du CEES) en mars 2008 et le Kirghizistan a confirmé son souhait d'accueillir une réunion sous-régionale durant l'été ou l'automne 2008.

## Réunions thématiques

8. Conformément aux décisions prises lors de la réunion du CEES d'octobre 2007, le ministère italien de l'Environnement a accueilli, à Milan, la première réunion préparatoire de haut niveau, ainsi que la séance qui rassemblait les seuls membres du CEES. Cette réunion a porté sur les objectifs prioritaires régionaux 1 et 2 du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe, qui visent notamment la morbidité et la mortalité engendrées par l'eau et par le manque d'assainissement, ainsi que par le manque de transports sûrs et d'activité physique. Les participants ont également étudié l'ordre du jour provisoire de la Conférence ministérielle et les prochaines étapes préparatoires.

9. Des représentants d'États membres ont demandé que l'initiative européenne Environnement et santé continue d'aider les pays à tenir les engagements pris lors de la Conférence de Budapest, notamment dans le cadre du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe. Dans l'ensemble, les participants étaient d'avis qu'il conviendrait d'accorder une plus grande attention au renforcement des capacités au sein des pays, et que des outils supplémentaires d'élaboration des politiques (plus particulièrement des instruments relatifs à l'économie et à la communication sur les risques) permettraient d'intensifier la mise en œuvre. Des membres ont également demandé la définition de méthodes de collaboration avec les nouveaux partenaires, en particulier les autorités locales et régionales, le secteur privé et les ONG. La plupart des participants ont estimé que l'accent devrait davantage être mis sur le changement climatique, en particulier sur les stratégies d'atténuation et d'adaptation, compte tenu de l'importance d'un tel problème mondial et de la nécessité d'y faire face dans une perspective intersectorielle, dans le cadre des quatre objectifs prioritaires régionaux du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe (aucun consensus n'a pas pu être atteint au sujet de l'adoption d'un nouvel objectif prioritaire régional sur cette question).

10. Lors de la séance réunissant les seuls membres du CEES, ceux-ci ont estimé que les aspects environnementaux devraient occuper une place plus importante dans le programme de la Conférence. Selon les membres du Comité spécialisés dans l'environnement, la première réunion préparatoire avait été trop axée sur la santé et une approche plus équilibrée devrait être adoptée dans la perspective de la Conférence. Comme l'a proposé le docteur Clini, l'un des coprésidents, le CEES a décidé que le secrétariat de l'OMS collaborerait étroitement avec l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), afin de veiller à ce que le programme des réunions préparatoires et celui de la Conférence elle-même soient plus équilibrés. L'autre coprésident, le docteur Hilmar Iversen, a affirmé que, comme le CEES constituait un partenariat entre égaux regroupant des représentants du secteur de la santé et des représentants du secteur de l'environnement, ceux-ci pourraient renforcer le secrétariat du CEES en détachant un ou deux assistants spécialistes auprès de ce dernier. À cet égard, le docteur Clini s'est engagé à faciliter la coopération en désignant des experts afin de soutenir ces activités. Dans un premier temps, des représentants du secrétariat de l'OMS ont donc rencontré des fonctionnaires de l'AEE au Bureau régional de l'OMS pour l'Europe en mai 2008, afin de discuter de la deuxième réunion préparatoire de haut niveau, ainsi que du programme et des documents de la Conférence.

11. Les membres du CEES ont également étudié le principal thème de la Conférence. Suite aux suggestions formulées par des États membres, le CEES a approuvé la nécessité d'un titre qui mentionnerait directement les enfants, la santé, l'environnement et la mondialisation. Le secrétariat de l'OMS a accepté de rédiger un titre et de définir une stratégie de communication qui prendraient ces éléments en compte et de les présenter lors de la deuxième réunion préparatoire de haut niveau. Les jeunes membres du CEES ont également rendu compte des progrès accomplis par le réseau de jeunes dans les activités qu'il mène pour que des commentaires clairs et pertinents soient formulés au cours des séances rassemblant les seuls membres du CEES, ainsi que durant les réunions préparatoires de haut niveau. Les délégués de la jeunesse

ont présenté leur plan d'action couvrant la période antérieure à la Conférence, dans lequel est notamment mentionnée la nécessité de prévoir des manifestations annuelles pour la jeunesse et d'organiser une réunion qui suivrait immédiatement la Conférence. Ils ont sollicité une aide financière afin d'organiser ces manifestations, de manière à assurer la pleine participation de la jeunesse aux travaux préparatoires à la Conférence.

12. Le CEES a décidé de la ville d'accueil et des dates de la deuxième réunion préparatoire de haut niveau et réunion du CEES, à savoir Madrid, du 22 au 24 octobre 2008, à l'aimable invitation du ministère espagnol de la Santé et de la Consommation. Cette réunion portera sur les objectifs prioritaires régionaux 3 (affections des voies respiratoires dues à la pollution de l'air à l'intérieur et à l'extérieur) et 4 (morbidité et mortalité dues aux agents physiques, biologiques et chimiques et au lieu de travail). La réunion abordera également la question du changement climatique, le principal pilier des travaux préparatoires à la Conférence, ainsi que d'autres éléments prioritaires tels que la transition vers des processus politiques qui ont fait leurs preuves, les inégalités socioéconomiques et les inégalités entre les sexes, et les besoins particuliers des NEI et des pays de l'Europe du Sud-Est liés à ces objectifs prioritaires régionaux. Cette réunion se tiendra tout de suite après un colloque mondial de santé publique consacré à la recherche sur l'environnement et la santé, qui sera également accueilli par le gouvernement espagnol. Le CEES souhaite à nouveau remercier le gouvernement espagnol à cet égard.

13. La première réunion du groupe de rédaction chargé d'établir le principal document d'orientation de la Conférence ministérielle s'est tenue à Bruxelles les 12 et 13 juin 2008. Les participants ont tenté d'établir si un document d'orientation était effectivement indispensable et si celui-ci devrait être une charte ou une déclaration. Ils se sont accordés à dire que, puisque les précédentes conférences ministérielles s'étaient conclues par l'adoption d'une déclaration, un engagement politique continu solide devrait également être pris lors de la Cinquième Conférence ministérielle. Cependant, la déclaration devrait être succincte et renvoyer aux engagements de la précédente Conférence. Par conséquent, la déclaration serait un outil de renforcement de la mise en œuvre de la Déclaration de Budapest, plutôt qu'un document énonçant un engagement sur de nouvelles priorités. Il faudrait mettre l'accent sur les défis mondiaux que les États membres de la Région européenne de l'OMS pourraient relever à l'échelon régional. Le CEES a remercié le service public fédéral (SPF) belge Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement d'avoir accueilli et présidé la réunion, et a accepté avec reconnaissance l'invitation du ministère de la Santé d'Andorre d'accueillir la réunion suivante du groupe de rédaction en novembre 2008, après la deuxième réunion préparatoire de haut niveau.

14. Le CEES a également reçu une offre du ministère luxembourgeois de la Santé et de la Direction générale de la santé et de la protection des consommateurs de la Commission européenne (DG-SANCO) qui souhaitaient accueillir une réunion thématique dans la perspective de la Cinquième Conférence ministérielle. La réunion se tiendra les 28 et 29 janvier 2009 à Luxembourg, afin de débattre de trois questions clés : faire face à l'obésité grâce à un aménagement de l'espace qui favorise l'activité physique ; lutter contre les affections des voies respiratoires dues à la pollution de l'air à l'intérieur et à l'extérieur ; et combattre les effets du changement climatique sur la santé publique. Une réunion du groupe de rédaction de la déclaration se tiendra également dans le cadre de cette réunion. Le ministère allemand de l'Environnement a proposé d'accueillir la troisième réunion préparatoire de haut niveau et réunion du CEES à Bonn au printemps 2009.

## **État actuel de l'application à l'échelon national des engagements de la Conférence de Budapest**

15. Les correspondants nationaux pour l'environnement et la santé, et les membres du CEES, ont demandé au secrétariat de ce dernier de poursuivre l'examen (chaque année) de l'état de l'application des engagements de la Conférence de Budapest dans les pays grâce à une carte diffusée sur le Web. La dernière mise à jour, effectuée fin 2007, montre que huit plans nationaux, qui incluent notamment des actions en faveur des enfants (c'est-à-dire des plans d'action pour l'environnement et la santé des enfants ou des plans d'action nationaux pour l'environnement et la santé), sont déjà en cours d'exécution, tandis que 16 États membres rédigent à nouveau leur plan d'action national pour se conformer aux objectifs



prioritaires régionaux du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe. Quatre pays préparent un plan d'action national pour la première fois, alors que 13 pays ont opté pour des plans d'action pour l'environnement et la santé des enfants autonomes (qui ne sont pas liés à d'autres plans nationaux). Cinq autres pays ont incorporé des actions en faveur des enfants dans d'autres plans nationaux, qui n'ont pas obligatoirement trait à l'environnement et à la santé, et sont déjà en train de mettre en œuvre les actions adoptées. En outre, de nombreux États membres ont mis en place des groupes nationaux de coordination ou organisé des réunions de coordination nationales pour tenir les engagements pris dans le cadre du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe.

16. En juin 2007, les participants à la réunion intergouvernementale d'évaluation à mi-parcours ont fait les constatations suivantes :

- 15 pays donnaient suite à l'objectif prioritaire régional 1 (Albanie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Danemark, Espagne, Grèce, Hongrie, Lituanie, Norvège, Ouzbékistan, Pologne, Royaume-Uni, Slovénie et Suède) ;
- 11 pays avaient signalé avoir agi pour atteindre l'objectif prioritaire régional 2 (Albanie, Allemagne, Autriche, Estonie, ex-république yougoslave de Macédoine, Grèce, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne et Slovaquie) ;
- 15 pays avaient signalé des actions relatives à l'objectif prioritaire régional 3 (Albanie, Allemagne, Autriche, Bulgarie, Chypre, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne et Slovaquie) ;
- 19 pays consacraient des travaux à l'objectif prioritaire régional 4 (Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Chypre, Danemark, Estonie, Grèce, Hongrie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Slovénie et Suède) ;
- 6 pays prenaient des mesures concernant les engagements de la Déclaration de Budapest (Allemagne, Belgique, Danemark, ex-république yougoslave de Macédoine, Lituanie et Pays-Bas).

17. Le CEES a constaté que certains pays avaient préféré établir des plans et consacrer des travaux fondés sur des bilans de pays appelés « examens de la performance environnementale et sanitaire ». Des examens de la performance environnementale et sanitaire ont été effectués dans quatre pays (Estonie, Monténégro, Pologne et Slovaquie) et un compte rendu de ces examens a été présenté lors de la première réunion préparatoire de haut niveau, tenue à Milan. L'objectif de ces examens est d'évaluer le cadre directif et institutionnel des domaines de l'environnement et de la santé, en tenant compte du schéma institutionnel, de l'élaboration des politiques et des dispositions juridiques, ainsi que du degré et du fonctionnement structurel de la collaboration intersectorielle et des outils disponibles permettant d'agir. Les résultats de ces examens de la performance environnementale et sanitaire sont présentés aux décideurs nationaux dans un rapport final.

18. Depuis la réalisation de ces examens de la performance environnementale et sanitaire, la Slovaquie a signalé une mise en œuvre accrue de ses engagements au titre de la Conférence de Budapest, puisqu'elle a adopté une loi relative à l'évaluation de l'impact sur la santé, et a inclus les questions de santé dans les évaluations de l'impact sur l'environnement. Cette nouvelle loi, adoptée en 2007, entrera intégralement en vigueur d'ici 2010 et, pour développer les capacités au sein du pays, un mécanisme intersectoriel a été mis en place pour partager les leçons tirées de toutes les évaluations d'impact. Il a été établi qu'il est nécessaire d'harmoniser la collecte de données par les différents organismes du pays et de créer une structure appropriée de gestion des données. La Pologne rédige également un plan d'action national pour l'environnement et la santé des enfants fondé sur les résultats de l'examen national de la performance environnementale et sanitaire, en particulier les recommandations qui en découlent, et est en train de mettre en place quatre équipes spéciales, afin de mieux élaborer, exécuter et suivre le plan d'action national pour l'environnement et la santé des enfants pour chacun des quatre objectifs prioritaires régionaux. D'autres pays se sont engagés à établir des plans nationaux fondés sur les recommandations formulées à l'issue de leur examen de la performance environnementale et sanitaire. D'ici fin 2008, sept autres examens de la performance environnementale et sanitaire auront été effectués, au Belarus, en ex-république yougoslave de Macédoine, au Kirghizistan, en Lituanie, à Malte, en République tchèque et en Serbie.